



**Saint-Constant**

## AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence pour les membres du Conseil) sans la présence du public, tel que permis afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 8 février 2022 à 19h00, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Adoption du règlement numéro 1730-22 décrétant les taux de taxes et compensations pour l'année 2022;
2. Modification de la résolution numéro 585-12-21 « Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine – Acquisition d'un immeuble excédentaire du ministère des Transports (MTQ) par les Villes de Saint-Constant et Sainte-Catherine »;
3. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 7 février 2022.



Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : [greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca)

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.